



Conseil de la
CULTURE
de la Gaspésie



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Du soutien pour les artistes

Bonaventure, le 17 février 2009 — Le Conseil de la culture de la Gaspésie et Arrimage, Corporation culturelle des Îles-de-la-Madeleine désirent rappeler à la communauté artistique de leur territoire que leurs équipes sont disponibles pour soutenir les artistes, écrivains et organismes qui souhaitent faire une demande dans le Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Bien que le délai imparti pour le dépôt de dossiers soit très court, nous croyons qu'il est tout de même possible pour les artistes et les organismes de faire une demande. Rappelons que ce fonds conjoint de la Conférence régionale des élus Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (CRÉ-GÎM) et du Conseil des arts et lettres du Québec (CALQ) vise, entre autres, à soutenir des projets de créations artistiques qui favorisent les partenariats inédits, la reconnaissance des artistes et écrivains ainsi que le développement d'actions structurantes et la sensibilisation des citoyens.

Un deuxième volet de ce fonds permet aux artistes et organismes de déposer un projet qui favorise le rayonnement de projets artistiques ou littéraires ayant déjà bénéficié d'un soutien dans le cadre du Fonds des arts et des lettres de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Ce nouveau volet soutient également les projets artistiques et littéraires qui mettent en perspective l'affirmation d'une identité propre au territoire gaspésien ou madelinot et qui contribuent à la notoriété de la région auprès de différents publics.

Pour avoir plus de détails sur ce programme ou du soutien pour déposer une demande, contactez Serge Arsenault au Conseil de la Culture de la Gaspésie au 418 534-4139 poste 224 ou Carole Painchaud à Arrimage au 418 986-3083. Faites vite, car la date de tombée est le 2 mars prochain.

– 30 –

Source : Serge Arsenault
Agent de communication CCG
(418) 534-4139, poste 224

Marie Aubin
Directrice Arrimage
(418) 986-3083